Vivre la ville!

Mercredi 17.09.08 | 41e année | No 27

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Mademoiselle Michel

Elle est élégante, bien droite dans son fauteuil. Le regard vif, attentive, elle est accueillie par une trentaine de personnes venues lui souhaiter un joyeux anniversaire à la Pension Le Clos, à Serrières.

Madame la centenaire salue ses invités, apprécie à sa juste valeur la pianiste qui, sur le rythme d'une valse danubienne, ouvre, non pas la danse, à cet âge c'est un peu risqué, mais l'apéritif offert à tous. Le champagne est servi et chacun entonne un délicieux «joyeux anniversaire» dont les dissonances rappellent celles des générations présentes.

Mademoiselle Michel est née en 1908. Elle nous offre l'occasion de prendre du recul. Les événements de cette année-là sont troublants car à nouveau à l'ordre du jour en 2008.

Songez qu'un tout premier bassin de retenue destiné à la production d'électricité est créé au Klöntal. Le marché de l'électricité, un siècle plus tard, après avoir révolutionné le monde, se libéralise et occupe toutes les conversations. En 1908 s'ouvre la première ligne de métro à New York et la Ford T dont on dit qu'elle a mis les Etats-Unis sur roues, débute sa production. Aujourd'hui on parle de complémentarité des transports. Dans un registre devenu plus léger, souvenons-nous que c'est en 1908 que le peuple accepte une initiative visant à interdire l'absinthe… de retour dans nos commerces un siècle après.

Ces réflexions et surtout l'occasion de représenter la Ville de Neuchâtel lors d'événements exceptionnels font partie des activités de votre président.

Mademoiselle Michel, nouvelle centenaire de notre cité, valait bien un clin d'œil à nos aînés.

Pascal Sandoz
Président de la Ville de Neuchâtel

La météo capricieuse de ces dernières semaines n'a pas trop réussi aux champs de fleurs qui servent à décorer les chars du corso.

La Fête orpheline du Neubourg

Pour le meilleur et pour le rire ! Tel est le thème de la prochaine Fête des vendanges qui aura lieu dans moins de dix jours. Le char qui représentera la Ville au corso fleuri du dimanche ressemblera au vieux vapeur et s'annonce magnifique. Trois jours et trois nuits de réjouissances se préparent activement, auxquels malheureusement la Commune libre du Neubourg ne participera plus.

Finie l'époque où il était possible de prendre un peu de recul et d'aller s'asseoir à couvert dans la rue du Neubourg pour déguster un jambon à l'asphalte, des tripes ou un saucisson au marc avec un bon verre de rouge, le tout en écoutant du jazz dans une ambiance sympathique ! Le comité de la Commune libre du Neubourg, qui s'est réduit comme peau de chagrin, ne parvient plus à rassembler la quarantaine de bénévoles requis pour monter, exploiter et démonter le vaste stand du Neubourg.

Comité essoufflé

Essoufflés, fatigués après tant d'années de bons et loyaux services, les Bussi, Reber et Bourquin ont jeté l'éponge. Ils avaient déjà renoncé à participer à la Fête de la musique en 2007 ; ils renoncent cette fois-ci – et définitivement – à participer à la Fête des vendanges. Il n'est pas impossible toutefois que des commerçants du quartier ouvrent cette année déjà de petites guinguettes. A terme, une animation musicale légère pourrait renaître au Neubourg en collaboration avec les restaurateurs du quartiers. Mais cela reste de la musique d'avenir !

Char fleuri

Comme chaque année, la Ville de Neuchâtel participera au corso avec un char fleuri conçu par Jean-Pierre Moser et réalisé par Claude Botteron. Le dimanche 28 septembre, c'est un magnifique vapeur de 14 mètres sur 5 avec roues à aube qui descendra l'avenue du 1er-Mars. Le capitaine saluera la foule et l'on dansera sur les ponts avant et arrière, explique Claude Botteron, un peu en souci néanmoins par l'état désastreux de ses cultures de dahlias et de tagettes qui ont souffert d'une météo capricieuse…

Les enfants âgés de 4 à 12 ans, licenciés ou non, sont invités à venir shooter sur le stade de la Maladière !

Le Centre d'Art Neuchâtel présente jusqu'au 2 novembre le travail d'artistes ayant participé à son laboratoire d'été.

La Comédie de Serrières joue au Théâtre Tumulte « L'Enterrement à Girardin Grillon », de Michel Beretti.

bls

Aux riverains de la ligne Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Révision mécanique des aiguillages

Sur le tronçon Holligen – St-Blaise-Lac

les nuits
di/lu 21/22.09 jusqu'au ve/sa 26/27.09.2008
entre 21 heures et 5h30.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

ACHETONS COMPTANT!
Produits gros + détail
Alimentation-boissons-vins
Chaussures-vêtements
Mobile 079 460 61 63
024 459 17 48 Fax 024 459 22 24

Dans ce numéro

Tutti frutti

Le Conseil général a traité lundi lors d'une séance de relevée de toute une série de propositions émanant de ses membres. Résumé d'une soirée tutti frutti qui a commencé par une minute de silence en mémoire de deux anciens conseillers généraux décédés : Philippe Boillod et André Oppel.

Page 8

Bioforum

Pour la première fois depuis sa création en 2003, l'Association professionnelle Neuchâteloise de Biologie (ANB) organise ce jeudi un « Bioforum » à l'hôtel Beau-Rivage. L'événement est public, gratuit et ouvert aux écoles.

Page 7

Camps multisports

Durant les vacances scolaires, le Service des sports de la Ville organise des camps multisports. Du judo, de la danse, de la natation et encore bien d'autres activités y sont proposées. Prochains camps durant les vacances d'automne.

Page 12

Fanfares à la parade

La parade des fanfares de la Fête des vendanges se déroulera samedi 27 septembre dès 19 heures, aux patinoires du littoral. Venues de Suisse, d'Allemagne et de Bulgarie, les ensembles présents présenteront un spectacle tout à la fois musical et visuel. Rencontre avec Yann Benoît, président de la Commission fanfare et parade.

Page 16

Les jeunes de 4 à 12 ans, licenciés ou non, sont invités à venir jouer sur le stade de la Maladière

Les enfants du canton pourront, s'ils le souhaitent, jouer sur le stade de la Maladière et participer à un tournoi. • **Photo : sp**

Toujours plus de foot !

Le Service des sports de la Ville, en collaboration avec Passion foot et Neuchâtel Xamax, propose aux enfants âgés de 4 à 12 ans de venir jouer l'espace d'une heure et demie sur le stade de la Maladière certains mercredis après-midi, du 1er octobre au 3 juin 2009. Les plus assidus pourront également participer au tournoi passion foot 2008, qui aura lieu le mercredi 24 septembre.

Fouler la pelouse du stade de la Maladière deviendra bientôt réalité pour les jeunes Neuchâtelois passionnés de football. Licencié(e)s et non licencié(e)s sont en effet attendus les 1er octobre et 5 novembre 2008, ainsi que les 4 mars, 1er avril, 6 mai et 3 juin 2009 pour participer non pas à un entraînement mais à des parties de jeux structurés, à l'endroit même ou Cristiano Ronaldo et ses coéquipiers venaient s'entraîner durant l'Euro 08.

Les enfants nés entre 1999 et 2001 pourront jouer de 14 à 15 h30, ceux dont l'année de naissance se trouve entre 1996 et 1998, ainsi que 2002 et 2004, entreront en action entre 15h30 et 17 heures.

Pas de crampons !

Pour pouvoir participer, il suffit de s'inscrire par téléphone ou par e-mail (voire bas de page). Une confirmation sera envoyée par courrier aux participants. A noter que les crampons en métal sont formellement interdits et que seules les chaussures de football avec des crampons en matière plastique sont autorisées. Les vestiaires ne seront pas disponibles mais les enfants pourront laisser leurs affaires au bord du terrain. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé à 30 minutes avant le début de l'entraînement.

Les places pour le tournoi sont limitées !

Tournoi à la Maladière

Le mercredi 24 septembre, le Service des sports, toujours en collaboration avec Neuchâtel Xamax, organise, dans le stade de la Maladière, le tournoi passion foot 2008 pour les garçons et filles de 4 à 12 ans, licenciés ou non. Il s'agit d'un tournoi à 6, voire 8 joueurs au maximum par équipe et les places sont limitées ! Les participants s'inscrivent de manière individuelle et c'est le Service des sports qui fera les équipes, répartissant les joueurs licenciés au sein de ces dernières. L'horaire sera défini (entre 12 et 19 heures) en fonction du nombre d'inscriptions, puis envoyé aux enfants inscrits. Tout comme pour les mercredis foot, les chaussures à crampons en métal ne sont pas tolérées sur le terrain.

Fair-Play récompensé

A la fin du tournoi, l'un ou l'une des participant-e-s recevra la coupe Fair-Play Alexandre Rey. Elle lui sera remise par le parrain du tournoi. (lap)

- www.sportville.ch
- Information particulière mercredis foot 2008-2009 : 032 717 72 89/ vanessa.ducommun@ne.ch
- Information particulière tournoi passion foot 2008 : 032 717 77 98

Le CAN présente le travail d'artistes ayant participé à son laboratoire d'été

Murs attaqués et rock hardcore

Le Centre d'Art Neuchâtel présente jusqu'au 2 novembre le travail de deux artistes ayant participé à son laboratoire d'été. Kilian Rüthemann et Niklaus Wenger sont fascinés par l'instabilité d'une masse qui atteint un état critique. Cette fascination se traduit par des interventions sur le sol et les murs mêmes du CAN, soit l'enveloppe censée contenir leurs œuvres. Massimiliano Baldassari revisite lui le rock de nos 20 ans en faisant revivre un groupe des années 80.

L'artiste et chanteur Massimiliano Baldassari fait revivre le groupe de rock Autopsy.

Le Bâlois Kilian Rüthemann, 29 ans, et le Bernois Niklaus Wenger, 30 ans, s'intéressent tous deux aux notions de processus et de transformation. Les matériaux sur lesquels ils travaillent sont souvent choisis pour leur caractère brut, voir instable (sel, ciment, carton, asphalte, plâtre, etc.). Ces matériaux sont indissociables de l'acte de transformation. Pour eux, l'œuvre ne fait sens qu'en regard de l'action qui a mené à son actualisation. Leurs travaux se situent donc en porte-à-faux par rapport à l'idée de l'œuvre existant en soi et pour soi.

Besoin de désacralisation

La pauvreté des matériaux en jeu répond également à ce besoin de désacralisation du travail artistique. Les pièces formant l'exposition sont toutes réalisées sur place et ne pourront pas être récupérées à la fin de celle-ci, échappant ainsi à la marchandisation – sacralisation ultime – de l'art. Bien que leurs démarches soient en partie similaires, Rüthemann et Wenger n'avaient jamais travaillé ensemble. A l'occasion de cette exposition, ils proposent, entre autre, deux œuvres réalisées en commun consistant en une intervention dans la masse même des murs du CAN. En s'attaquant frontalement à l'enveloppe intérieure du «white cube», ils réinterrogent tant notre perception de l'espace, la profondeur de cette dernière, que l'action de transformation de notre environnement.

Baldassari à la cave

Massimiliano Baldassarri, 40 ans, vit et travaille entre La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Genève. Il propose une installation dans la cave du CAN se prolongeant dans le studio. Sollicité en tant que chanteur pour reformer le groupe de rock Autopsy (dissout voici dix ans) dans le but de rejouer un disque de 1995 à l'identique, l'artiste fait de cette situation le matériau de son exposition. Il s'intéresse ainsi au processus de reproduction, de revival, et de reconstruction du souvenir.

Concert en boucle

La cave, lieu enterré, protégé, permettant la formation d'un volume sonore propre au rock saturé, accueille l'installation principale. Une sculpture massive suspendue au plafond vient habiter ce lieu d'une présence inquiétante. Vendredi, lors du vernissage, Autopsy a donné un concert qui a été enregistré et qui est diffusé en boucle durant tout le temps de l'exposition. Le studio, situé au-dessus de la cave, propose une mise en scène des reliquats de la mémoire matérialisés par les vinyles de l'enregistrement original…

CAN, rue des Moulins 37, mercredi au dimanche, 14 à 18 heures; jeudi: 14 à 20 heures.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures. Jusqu'au 30 septembre: «Découvertes», reportages photographiques de Xavier Lecoultre en Asie. Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états», «A la recherche du temps». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 28 septembre, exposition Théophile Robert (1879-1954), peintre européen. Jeudi 18 septembre à 20h: Entre France, Allemagne et Italie – Théophile Robert et la peinture européenne de son temps. Conférence avec dias par Corinne Charles.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Jusqu'au 1er mars 2009, exposition «La marque jeune».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), Jusqu'au 26 octobre, exposition: «Le propre du singe». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Jeudi 18 septembre à 19 heures, concert de jazz expérimental Christy Doran, guitare électrique et acoustique. Billets à l'entrée.

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), jusqu'au 12 octobre, exposition Domenico Sorrenti, œuvres récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 31 octobre, exposition Raymond L'Epée, peintures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, fermé dimanche et lundi.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 31 octobre, exposition Urban Illusion: installations de Mandril. Entrée libre.

Home de Clos-Brochet (Clos-Brochet 48), jusqu'au 5 octobre, exposition Freddy Kaempf, pastels, crayons, encres de chine. Ouvert tous les jours de 14 à 18 heures.

Jardin botanique (villa de l'Ermitage, Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 5 octobre, exposition Gisèle et Eliane Emery. Jusqu'au 5 octobre, exposition: «Patate show», exposition de la section neuchâteloise du WWF et exposition de l'atelier-galerie Æntre: «Eclosion mythique au Jardin botanique».

Théâtre – humour

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), mercredi 17 et jeudi 18 septembre à 20h, vendredi 19 et samedi 20 septembre à 20h30: «Brut de décoffrage», de et par Gabriel Tornay. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

L'actualité culturelle

Récital du jeudi

La salle de concert du Conservatoire accueillera jeudi 18 septembre à 20h15, le Swiss baroque soloists.
Heike Heilmann, soprano, Andrés Gabetta, violon baroque *(photo),* Denis Severin, violoncelle et Pierre-Laurent Haesler au clavecin interpréteront des œuvres de G.-F. Händel, A. Caldara, F. Veracini, Ch. Schafrath et H. von Biber.

Salle de concert du Conservatoire, fbg de l'Hôpital 24, jeudi 18 septembre à 20h15.

Neuchâtel, lieu de goût

La huitième édition de la Semaine du goût se déroulera du 18 au 28 septembre. Les buts poursuivis par cette manifestation consistent à faire (re)découvrir le goût des bonnes choses au grand public et à sensibiliser les jeunes générations aux plaisirs de la table.
La Bibliothèque publique et universitaire (BPU) organise, le samedi 20 septembre de 9 heures à 10h15, une dégustation de divers chocolats avec commentaires du maître chocolatier Daniel Hess.
De 11 heures à 12h30 et de 17 heures à 18h30, un quatuor vocal invite les participants à une dégustation de vins en musique. Au programme, des chansons à boire, de la Renaissance à Francis Poulenc.
Mardi 23 septembre de 18 à 19 heures, la BPU accueillera Christophe Bachmann, pour un exposé sur le rôle de l'abeille dans l'écosystème suisse, suivi d'une dégustation de miels.
Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3, réservations indispensables au 717 73 02 ou par courriel : secretariat.bpu@unine.ch pour ces trois manifestations.

Deux sœurs pour une exposition

L'Association des amis du Jardin botanique propose de découvrir jusqu'au 5 octobre, les œuvres de Gisèle Emery Gygax et Eliane Emery-Müller.
Née en 1948, Gisèle Emery a suivi les cours de l'Ecole des Beaux-Arts de Lausanne. Dès 1972, elle enseigne l'éducation visuelle et artistique aux élèves de l'Ecole secondaire neuchâteloise. Longtemps, la peinture et le travail en trois dimensions sous forme d'« installations » sculpturales ont été l'essentiel de son travail artistique.
Eliane Emery est née en 1954 à Lausanne. Enfant déjà, elle passe son temps à créer des plans à l'aide de petites briques de plastique de toutes les couleurs. N'ayant jamais suffisamment de matériel à disposition pour satisfaire toutes ses ambitions architecturales, elle se contente de dessiner ses plans d'appartements en empilant juste deux ou trois couches de plots, ce qui lui permet de modifier les espaces dont elle a besoin pour faire évoluer les personnages de ses histoires.
Jardin botanique, villa de l'Ermitage, Pertuis-du-Sault 58, jusqu'au 5 octobre. Ouvert du mardi au dimanche de 14 heures à 18h30.

La compagnie de théâtre de Serrières présente une comédie de Michel Beretti

L'Enterrement à Girardin Grillon

La Comédie de Serrières présente au Théâtre Tumulte « L'Enterrement à Girardin Grillon », une pièce écrite par Michel Beretti mise en scène par Jean-Philippe Hoffman.

Il s'agit d'une comédie pétillante rassemblant 19 comédiens et un cabotin, qui constitue la suite du *Jour de l'Eclipse* créé en septembre 2007.

Le café « Au Pot de l'Amitié », lieu de toutes les rencontres, est perdu au milieu des champs de betteraves. C'est là que se déroule la veillée funèbre en l'honneur de Girardin Grillon, mort de sa belle mort un jour avant l'éclipse, en l'absence de Monsieur le Curé parti en vacances…

Cercueil plein de pommes

Le corps du défunt avait été déposé dans la remise du menuisier où sont rangés des cercueils remplis de pommes. Et, bien sûr, c'est un cercueil plein de pommes qu'on enterre le lendemain de l'éclipse. Zerbina la servante en fait la macabre découverte en préparant les tartes aux pommes du repas d'enterrement. Voilà la tombe refermée et un cadavre bien encombrant !

La Comédie de Serrières réunit des amateurs qui font rire comme des professionnels.

Comique de situation

Tout resterait néanmoins simple sans la présence d'une lointaine héritière férue de droit qui va semer une agitation singulière au Pot de L'Amitié. Le rideau s'ouvre donc sur le repas d'enterrement de Girardin Grillon…

L'Enterrement à Girardin Grillon est une comédie qui s'approche de la farce. Comme dans le vaudeville, le comique de situation y est à l'honneur. Le moteur de l'histoire est un enterrement compliqué entouré de personnages colorés. Le rythme des scènes est soutenu, aucune longueur n'est tolérée.

Ouvert à tous

Fondée en 2006, la Comédie de Serrières est un atelier populaire ouvert à qui désirent aborder la pratique du théâtre. Quelque 20 à 25 participants sans distinction d'âge ni de formation théâtrale travaillent ensemble trois heures par semaine à interpréter la même œuvre.

A voir au Théâtre Tumulte, 13, rue Erhard-Borel, à Serrières, jusqu'au 3 octobre.

Chronique culturelle

Masse critique

Au moment où le CERN se donne les moyens de revenir à l'origine de l'univers et de percer les secrets de la matière, le CAN s'intéresse à la masse critique. Une masse devient critique lorsque, instable, elle est sur le point de provoquer une réaction en chaîne. Et c'est cet état d'instabilité fragile, d'équilibre éphémère qui intéresse les deux artistes de passage à la rue des Moulins 37. Dépassant l'art minimaliste et ses monochromes qui annonçaient la fin de la peinture, ils reconstruisent des formes et retrouvent une certaine matérialité. Ils s'en prennent surtout à la « boîte blanche » censée contenir leurs œuvres. Wenger décolle la peinture du sol et l'a transforme en une vague suspendue qui reflue. Rüthemann fait s'effondrer une cimaise en sucre caramélisé qui va fondre peu à peu tout au long de l'exposition. Ensemble, ils s'en prennent aux murs de plâtre du CAN dans lesquels ils sculptent un temple antique en pierres de taille… Rien compris ? Allez-voir sur place. C'est fascinant !

Patrice Neuenschwander

Les commerçants

Le premier Bioforum de Neuchâtel se tiendra jeudi à l'Hôtel Beau-Rivage

A la rencontre de la biologie moléculaire et cellulaire

Laure-Anne Pessina

Pour la première fois depuis sa création en 2003, l'Association professionnelle Neuchâteloise de Biologie (ANB) organise le 18 septembre un « Bioforum », ouvert au public et aux écoles. Cet événement, qui se déroulera jeudi à l'Hôtel Beau-rivage, a pour but de fédérer les différents acteurs du secteur de la biologie et de développer la formation professionnelle dans ce domaine.

Il y aura du beau monde jeudi à l'Hôtel Beau-Rivage. Le premier Bioforum réunira l'Université de Neuchâtel, les instituts de formation et de recherche (HE-Arc, CSEM) et les entreprises biomédicales et biotechnologiques de la région en un même lieu. Cette rencontre permettra de faire connaître les métiers des sciences du vivant et de faciliter les échanges entre les entreprises.

Conférences, discussions et stands interactifs

Le Bioforum sera animé par différents cycles de conférences réservés aux professionnels et invités, disposant d'une invitation VIP, et par des stands « entreprises » interactifs, qui présenteront entre autres les méthodes d'avenir pour la production de médicaments et de traitements modernes. Le public pourra déambuler de stand en stand et assister à diverses démonstrations, observer la coagulation du sang, l'extraction d'ADN ou encore des micro-organismes sous microscope.

Faire connaître et valoriser les métiers des sciences du vivant est l'un des buts du Bioforum.

Concours de posters

Les étudiants du canton de Neuchâtel des hautes écoles et de l'Université présenteront leur travail sous forme de posters, qu'ils se tiendront prêts à expliquer et commenter. Une opportunité de présenter son talent et d'établir des contacts avec les bioindustries locales. Les trois meilleurs posters seront récompensés par des prix de 1000 et 500 francs.

Une première

Le Bioforum 2008 est une première en la matière. Jamais encore auparavant, dans le canton, les bioindustries n'avaient organisé un événement commun. Il s'agit donc pour les industries locales actives dans le secteur de la biologie (comme Baxter, sponsor principal de l'événement) de présenter leur activité au grand public et aux professionnels de la branche. Le forum est aussi un lieu de rencontre entre entreprises et étudiants, dans la perspective de stages ou de recrutement. (lap)

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.
Installations extérieures: 9h à 20h.

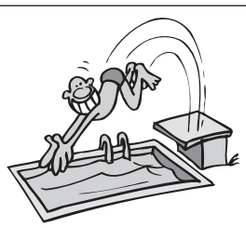

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Club de handball
Entraînements filles et garçons de 6 à 9 ans, le vendredi de 16h30 à 18 heures à la salle de sport de l'école de la Maladière. Contact: Sylvie Auer (076 244 24 23), sylvieauer@hotmail.com
Enfants de 10 à 12 ans, le mercredi de 17h15 à 18h45 à la salle de la Riveraine. Contact: Fey Dénevaud (079 727 83 21), fey.mario@bluewin.ch
Entraînements hommes: le mercredi de 20h15 à 22h. Femmes: le mercredi de 18h à 20h.
Plus d'infos: www.handballneuchatel.ch

Football corporatif
Mercredi 17 septembre, terrain des Charmettes, 20h15, FEN de l'Uni-Nexans, groupe B.
Jeudi 18 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, New Look C./Italiano-La Gondola, coupe.
Mardi 23 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Mikron-Nexans, groupe B.
A 20h15, Bar 21-Casa d'Italia, groupe A.
Mercredi 24 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Metalor-Raffinerie, groupe B.
A 20h15, FEN de l'Uni-Panerai, groupe B.

Football
Mercredi 17 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Serrières II-Saint-Imier, 2e ligue.
Jeudi 18 septembre, Chanet I (grand terrain), 20h15, NE Xamax-Audax, vétérans.
Vendredi 19 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h, Espagnol-Auvernier, vétérans.
Samedi 20 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 9h, Serrières-Deportivo, juniors E1.
A 10h30, Serrières-Béroche, juniors D1.
A 12h15, Serrières-NE Xamax, juniors D2.
A 15h, Audax-Fleurier, juniors A.
A 17h30, Serrières I-Thun M21, 2e ligue inter.
Samedi 20 septembre, Chanet I (grand terrain), 10h, NE Xamax-Le Parc, M12.
Samedi 20 septembre, stade de la Maladière, 16h, NE Xamax M21-Montreux-Sports, 2e ligue inter.
Dimanche 21 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 13h, Serrières-Vevey, inters B.
Mercredi 24 septembre, nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax II-Corcelles-Cormondrèche II, 4e ligue.

Hockey sur gazon
Samedi 20 septembre, Pierre-à-Bot terrain synthétique, 10h, Neuchâtel HC-Grasshopper, LNA.
Dimanche 21 septembre, Pierre-à-Bot terrain synthétique, 10h, tournoi.

Voile
Samedi 20 septembre, port d'Auvernier, à disp: 10h30
Régates interclubs du Bas-Lac, départ 11h.

Le Conseil général traite en séance de relevée des diverses interventions de ses membres

« Requiem pour une infante défunte »

Le Conseil général s'est occupé de lui-même lundi soir. Comprenez qu'il n'a traité au cours de cette séance dite de relevée que de propositions, postulats, motions et interpellations émanant de ses membres. Aucun rapport du Conseil communal ne figurait à l'ordre du jour. Plusieurs interventions ont ainsi reçu réponse. Résumé d'une soirée tutti frutti qui a commencé par une minute de silence en mémoire de deux anciens conseillers généraux décédés récemment: Philippe Boillod et André Oppel.

Le Conseil général a adopté une motion libérale-radicale demandant au Conseil communal de plancher sur le réaménagement de la place du Port. L'exécutif va ainsi devoir présenter dès que possible un projet global qui transforme cette surface en un endroit agréable pour les habitants et les touristes. Porte d'entrée de la ville et interface entre le lac et le centre, la place du Port a perdu tout son charme sans les jets d'eau et les colonnes lumineuses et mérite d'être complètement repensée. Les élus furent unanimes à l'exiger, précisant qu'il s'agira d'englober dans les réflexions le vieux port et le cheminement des enfants jusqu'au collège de la promenade.

Perception des impôts par l'Etat

La Ville perçoit elle-même les impôts des personnes physiques. Dans une motion, l'UDC demandait au Conseil communal de confier cette tâche à l'Etat. Pas la peine, c'est déjà fait, a répondu Alain Ribaux. L'Etat a en effet retiré à la Ville la compétence d'encaisser les impôts. Il a décidé d'assumer cette tâche dès le 1er janvier 2009, sans toutefois reprendre le personnel communal qui s'en occupait jusqu'alors. Résultat des courses: sept employées vont perdre leur emploi dont quatre pour lesquelles aucune solution n'a été trouvée jusqu'ici. L'UDC a retiré sa motion.

Mesures structurelles

Les conseillers généraux sont inquiets par la mauvaise santé financière de la Ville. Plusieurs propositions visant à instaurer un frein aux dépenses, à ne pas réduire le coefficient fiscal avant reconstitution de la fortune communale ou à revoir les missions des services afin d'atteindre l'équilibre budgétaire ont été renvoyées en commission financière. Le groupe UDC a retiré un postulat demandant que le budget 2009 soit accompagné d'un catalogue de mesures structurelles après avoir obtenu des garanties dans ce sens. Le directeur des finances en a profité pour annoncer que le budget 2009 se présentait mal et que le déficit s'annonçait catastrophique…

La FIG à Lausanne

Intitulé «requiem pour une infante défunte», l'interpellation déposée en février par PopVertsSol demandait des explications au Conseil communal suite à l'implantation de la Fédération internationale de gymnastique (FIG) à Lausanne plutôt qu'à Neuchâtel. Cela a permis à la directrice des sports de préciser certains points. Le dossier de la transformation du bâtiment de l'ancienne «Neuchâteloise», qui abrite la piscine de Monruz et dans lequel la FIG devait s'établir, a été lié à un projet voisin de construction de 70 appartements par le groupe Axa Winterthur, propriétaire du tout. Des oppositions ont retardé l'octroi du permis de construire. Voyant le dossier s'enliser, la FIG a finalement cédé aux appels de Lausanne qui abrite le siège du CIO et de nombreuses fédérations sportives internationales.

Il n'est pas possible de réclamer un quelconque dédommagement à la FIG. Cela n'était pas prévu dans le contrat négocié avec cette fédération, a précisé Françoise Jeanneret. Finalement, la Ville n'a pas acheté le bâtiment et continue d'utiliser la piscine couverte. Mais cette solution n'est pas satisfaisante et nous en cherchons une autre, a ajouté Françoise Jeanneret.

Développement de Chaumont

Par 21 voix contre 10 et 5 abstentions, le Conseil général a adopté un postulat priant le Conseil communal d'étudier toutes les mesures concrètes à prendre pour permettre un développement harmonieux du site de Chaumont. Valérie Garbani, directrice de l'Urbanisme, jugeait inutile l'établissement d'un plan stratégique pour Chaumont. Le plan d'aménagement intercommunal adopté en janvier règle déjà toutes ces questions. La conseillère communale a rappelé que l'exécutif cherchait des acquéreurs pour le home bâlois et le petit hôtel. L'implantation d'éoliennes le long de l'avenue des tilleuls reste d'actualité. Socialistes, radicaux et libéraux ont néanmoins fait passer le postulat.

Sécurité pour les enfants

Le Conseil général a encore adopté une motion de PopVertsSol amendée priant le Conseil communal de vérifier que la sécurité des enfants soit garantie dans les cours d'école et sur les places de jeux. Par 28 voix contre 6 et 2 abstentions, les élus ont accepté un postulat socialiste demandant au Conseil communal de réfléchir à la mise en œuvre de la retraite flexible. Les postulants souhaitent que les employés communaux qui le désirent puissent travailler au-delà de 62 ans jusqu'à 65 ans de façon à éviter une réduction de leur pension.

Qualité de vie des aînés

Le Conseil communal ne s'est pas opposé au postulat radical-libéral demandant que l'on garantisse aux personnes âgées une qualité de vie agréable. Il a répondu à l'UDC préoccupé par le combat contre… l'onychomycose que les distributeurs de produit anti-mycosique dans les piscines étaient inefficace sur des pieds mouillés... L'hygiène est garantie par une désinfection quotidienne des sols.

La Ville n'a finalement pas acheté le bâtiment de la «Neuchâteloise» et continue d'utiliser la piscine qu'il abrite tout en cherchant une autre solution.

Le Conseil général demande au Conseil communal de plancher sur un réaménagement global de la place du Port.

Le Parlement de la Ville réuni en séance de relevée

Règlement, quand tu nous tiens...

Afin de mieux « coller » à l'actualité et en finir avec des ordres du jour qui s'allongent inlassablement, le Conseil général a voté en juin 2007 une nouvelle disposition. Celle-ci prévoit la tenue d'une séance extraordinaire, dès qu'un objet n'a pas pu être traité dans les 6 mois, dès son inscription à l'ordre du jour. C'est dans ce cadre que les élus de Neuchâtel se sont attaqués lundi à un gargantuesque menu. Avec un féroce appétit.

Le nouvel article 22 alinéa 4 du Règlement général de la commune, voté par le Conseil général le 4 juin 2007, impose la convocation d'une séance supplémentaire du Conseil général pour délibérer sur tous les objets non encore examinés à ce moment particulier.

Aucun objet nouveau ne peut être porté à cet ordre du jour. L'objectif de réduire le nombre de sujets, trop longtemps en souffrance, a donc été atteint. Lundi, pas moins de dix objets ont en effet été traités ou retirés de sorte que l'ordre du jour servi aux membres du Conseil général à la séance ordinaire d'octobre, aura meilleure allure.

Coup double

Les élus ont également fait d'une pierre deux coups réglementaires, appliquant pour la première fois aussi les articles 34.4 et 36.4 du Règlement donnant à la Présidence la possibilité de prendre en considération une motion ou un postulat si, lors de la séance, ces objets ne sont ni combattus ni amendés. Il n'y a dès lors pas de débats, et l'objet, tacitement accepté, est retiré de l'ordre du jour, le Conseil communal disposant alors d'un délai maximal de deux ans pour soumettre au Conseil général un rapport écrit sur le résultat de ses réflexions. Un gain de temps appréciable.

Vaste panel

Parmi les moyens d'action à disposition des membres du Conseil général, rappelons la **motion** (étude d'une question déterminée), la **proposition** (projet d'arrêté rédigé de toutes pièces), le **postulat** (étude d'un objet en lien avec un sujet traité), l'**interpellation** (demande d'explication sur un objet déterminé), la **résolution** (déclaration, sans effet obligatoire, qui doit être limitée à l'évocation de problème intéressant la commune, sa gestion et son développement). Les parlementaires peuvent enfin déposer par écrit, une **question** au Conseil communal.

Lundi, il a été ainsi répondu à deux interpellations, alors que trois postulats et deux motions ont été acceptés. Trois objets ont été retirés de l'ordre du jour (un postulat et deux motions) dans la mesure où le sujet n'était plus d'actualité ou parce que le Conseil communal s'était engagé ou avait déjà pris en compte les vœux des motionnaires.

Si vous souhaitez en savoir plus, le site internet de la Ville, **www.neuchatelville.ch**, vous apportera un soutien apprécié. Et il n'est pas inutile de rappeler que les séances du Conseil général sont publiques.

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

La parole est aux groupes politiques

Le nouveau groupe ULR du Conseil général de la Ville de Neuchâtel.

Groupe socialiste

Martine Docourt: «Suite aux multiples annonces d'augmentation des tarifs de l'électricité, le groupe socialiste s'interroge sur le fondement de ces augmentations.

Tout d'abord le groupe socialiste aimerait connaître les mesures que le Conseil communal, à travers sa présence au Conseil d'administration de Viteos, entend prendre afin de réduire ces augmentations à leur strict nécessaire.

Le groupe socialiste se pose également la question de savoir si ces augmentations ont une répercussion sur le montant des indemnités des membres du Conseil d'administration de Viteos et si elles ont un lien avec les pertes enregistrées par FMB (fournisseur principal du groupe E, lui-même fournisseur de Viteos).

Suite à toutes ces interrogations, le groupe socialiste a adressé lundi une question écrite au Conseil communal traitant des sujets cités ci-dessus, en espérant que ses réponses calmeront son inquiétude.»

Groupe UDC

Steven Bill: «Après un léger rebond de l'économie, nous voilà de nouveau dans une spirale négative. Ainsi les brèves années de chiffres noirs des comptes de la Ville vont, probablement et très rapidement, passer au rouge vif. Depuis son arrivée au législatif communal, le groupe UDC réclame des mesures d'économies énergiques et immédiates, même en période de bonne conjoncture. Autant dire qu'avec la majorité actuelle, nous prêchons dans le désert.

Afin de joindre la parole aux actes, notre groupe a déposé, en décembre 2007, alors même que la crise financière n'en était qu'à ses débuts, une motion visant à transférer le service communal de perception des impôts des personnes physiques, à l'Etat. Nos différents scénarios nous ont démontré que ce transfert permettrait de faire des économies, ceci sans que le service à la population n'en souffre, l'Etat gérant déjà, à la satisfaction des utilisateurs, ce service pour l'ensemble des communes, excepté la nôtre, ainsi qu'une autre commune du littoral.

Cet exemple prouve à qui veut bien l'entendre, que contrairement aux incessantes «complaintes» du Conseil communal, qui répète régulièrement que des efforts importants ont déjà été faits, que tout justement, n'a pas encore été fait.

Au vu de l'évolution de la situation économique, il est temps d'agir maintenant et plus que jamais, ceci afin d'éviter des mesures prises dans l'urgence, qui s'avèrent au final contre-productives, telles une retenue sur les salaires des employés communaux ou une hausse des impôts que, dans tous les cas, nous combattrons.»

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher Schneider: «L'état actuel de la place du Port navre notre groupe. Aucun élément ne trouve grâce à ses yeux. Ni les bancs mal orientés, ni les arbres dans les bacs – surtout, évidemment, à cause des bacs – ni les deux édifices construits sur la place, qui ne nous plaisent ni par leur forme, ni par leurs matériaux, ni par leur couleur.

Sans les jets d'eau et sans les lumières, cette place est véritablement très laide, et pas du tout attractive.

Le point le plus important pour nous est la permanence d'un chemin pour les écoliers qui se rendent à l'école de la Promenade. Comme il est dit dans le texte de la motion, il est inacceptable de mettre ces enfants sur la route du 1er-Mars, et nous appelons fermement le Conseil communal à ne plus tolérer ce genre de situation et à prendre les mesures qui s'imposent pour que, au moins durant toutes les périodes scolaires, les enfants puissent cheminer en sécurité lorsqu'ils traversent cette place.

Le second point qui nous paraît important est de conserver l'aspect non construit de la place. Une majorité de notre groupe ne souhaite pas y voir construit d'infrastructure importante, et apprécie l'idée d'une place aérée.

Finalement cette place devrait devenir un lieu populaire, qui donne envie d'y rester un moment si on en a le temps. C'est pour cela que nous verrions d'un bon œil une végétalisation de la place, agrémentée éventuellement d'infrastructure légère et favorisant le rôle de point de rencontre que la place pourrait avoir.»

Groupe ULR

Blaise Péquignot: «Le groupe PLR s'était inquiété, par le dépôt d'une motion, de savoir quel projet le Conseil communal pourrait présenter concernant le réaménagement de la place du Port, afin qu'elle soit attractive pour les citoyens et les touristes. En effet, cette place est un ratage complet, pour ne pas dire une honte urbanistique. C'est donc avec satisfaction que nous avons constaté que les autres groupes au Conseil général partageaient le même sentiment. Nous attendons donc le résultat de l'étude ainsi demandée au Conseil communal en espérant un traitement rapide de ce douloureux problème.»

A propos...

De la commune...

Il y a des réflexes qu'il conviendra dorénavant d'éviter. Suite à la fusion de neuf communes du Val-de-Travers et la création de la nouvelle association de la Tène, notre Canton comptera dès l'année prochaine 53 communes, soit en moyenne près de 3200 habitants par entité. D'autres projets étant en gestation, il s'agira d'être créatif à l'heure des futures dénominations.

Ainsi, les autorités de la commune française de Vantoux près de Metz, ont-elles décidé que ses 931 âmes s'appelleraient désormais les Vantousiens et non plus les «Vandales» qu'un érudit avait à l'époque osé avancer ! La population l'a échappé belle : «Vantouse» aurait parfois incité les services de police à mettre quelques habitants en fourrière, «Vauban» aurait usurpé une place de choix au patrimoine mondial de l'Unesco, «Vantard» pourrait paraître arrogant et «Vaniteux» donnerait un petit air de suffisance...

Soyons ouverts et innovants car l'inconvénient avec le mot «union» c'est que quand vous le mettez au pluriel, cela fait des unions. Mais le bon sens prend toujours le dessus !

Rémy Voirol

Les lundis des mots

Lundi 22 septembre à 20 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6, *Arménie, ici, je vis, j'existe*. Photographies et poèmes d'Arménie, en présence du traducteur Vahé Godel

Lundi 29 septembre à 18 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6, carte blanche à Jacques Hainard, propos sur la littérature.

A 20 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6, mystérieuse absinthe. Poèmes, contes et dégustations d'Artémisia, par Claude-Alain Bugnon et Michèle Brandt.

Neuchâtel Cité de l'énergie

La Ville officielle

Offre d'emploi

Commission scolaire

En raison du prochain départ de la titulaire, le poste d'

infirmier(-ère)

à temps partiel (60%), au Service médical des écoles est à pourvoir.

Profil souhaité :
- Diplôme d'infirmier(ère), ou titre et formation jugés équivalents.
- Expérience en pédiatrie
- Intérêt pour la promotion de la santé
- Capacité d'organisation et autonomie dans le travail
- Bonnes connaissances en informatique (Word et Excel)

Obligations :
Déterminées par le Statut du personnel de la Ville de Neuchâtel.

Traitement :
Selon l'échelle des traitements du personnel de la Ville de Neuchâtel.

Entrée en fonction : 5 janvier 2009 ou date à convenir.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que les copies de certificats usuels sont à adresser à la direction des Ecoles enfantines et primaires, av. du 1er-Mars 2, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 25 septembre 2008.

Des renseignements complémentaires peuvent être sollicités auprès du Service médical des écoles, Pierre-à-Bot 24, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 78 46 (le matin).

Le poste mis au concours est ouvert indifféremment aux femmes et aux hommes.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de Mme Maria Angela Guyot (UDC), présidente.

Y compris la présidente, 37 membres étaient présents : Mmes et MM. Olivier Arni (soc), Jean-Charles Authier (ULR), Sandra Barbetti Buchs (popvertssol), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Céline Béguin (ULR), Amina Benkais (soc), Steven Bill (UDC), Fabio Bongiovanni (ULR), Sylvain Brossin (UDC), Marc-André Bugnon (UDC), Yves Carraux (soc), Jonas de Pury (ULR), Nicolas de Pury (popvertssol), Martine Docourt (soc), Dorothée Ecklin (popvertssol), Philippe Etienne (ULR), Thomas Facchinetti (soc), Monique Ditisheim Hoffmann (popvertssol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Pascal Helle (popvertssol), Daniel Hofer (soc), François Konrad (popvertssol), Catherine Loetscher Schneider (popvertssol), Philippe Loup (soc), Carole Maeder-Milz (popvertssol), Béatrice Nys (popvertssol), Blaise Péquignot (ULR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Fabienne Spichiger (ULR), Pierre-Alain Storrer (UDC), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (popvertssol), Nathalie Wust (soc) et Joël Zimmerli (ULR).

Excusés : Mme Amelie Blohm Gueissaz (ULR), MM. Nicolas Marthe (ULR) Alain Becker (ULR), Raymond Maridor (soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz, président (ULR), Mme Françoise Jeanneret, vice-présidente (soc), M. Daniel Perdrizat (popvertssol), Mme Valérie Garbani (soc) et M. Alain Ribaux (ULR).

Prix «Salut l'étranger !»

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a institué, le 20 mars 1995, un prix annuel, doté de 7'000 francs, intitulé «Salut l'étranger ! ».

Ce prix est destiné à récompenser une personne ou un groupe de personnes de tous âges et de toutes nationalités, **domiciliées dans le canton**, qui par une œuvre, un spectacle, un acte, voire une parole ou une attitude, aura permis :

- la promotion de la tolérance, du respect de l'autre et de la diversité des cultures ;
- le rejet de toute exclusion basée sur l'appartenance à une ethnie, une religion ou une nationalité.

Chacun est invité à proposer des candidatures pour le prix «Salut l'étranger !».

Les candidatures pour l'année 2008 doivent être transmises jusqu'au 20 octobre 2008 au Service du délégué aux étrangers, av. Léopold-Robert 90, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Des renseignements complémentaires et un formulaire de candidature peuvent être demandés par téléphone au délégué cantonal aux étrangers : tél. 032 889 74 42 ou sur le site www.ne.ch/salutetranger.

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants :

- **Cours No 1 – Allemand I** (débutant)
  Les cours ont lieu les mercredis dès le 24 septembre jusqu'au 17 juin 2009 de 18h15 à 19h45. Prix Fr. 455.–.
- **Cours No 2 – Allemand II** (personnes possédant des connaissances de base)
  Les cours ont lieu les mercredis dès le 24 septembre jusqu'au 17 juin 2009 de 20h à 21h30. Prix Fr. 455.–.
- **Cours No 7 – Espagnol II** (personnes possédant des connaissances de base)
  Les cours ont lieu les lundis dès le 29 septembre jusqu'au 15 juin 2009 de 20h à 21h30. Prix Fr. 430.–.
- **Cours No 8 – Espagnol III** (perfectionnement)
  Les cours ont lieu les mardis dès le 23 septembre jusqu'au 16 juin 2009 de 20h à 21h30. Prix Fr. 455.–.

Renseignements et inscriptions : Université Populaire Neuchâteloise, mardi et jeudi de 14 à 17 heures au No de tél. 032 725 50 40, e-mail : upn@cpln.ch, site internet : www.cpln.ch/upn.

La chronique sportive de...

Portrait de deux assidus des camps multisports

Durant la période des vacances scolaires, le Service des sports de la Ville de Neuchâtel organise des camps multisports. Du judo, de la danse, de la natation et encore bien d'autres activités y sont proposées.

Cet été, plusieurs camps se sont déroulés, offrant la possibilité à des enfants de 4 à 16 ans de se dépenser tout en mouvement. Noémie Guggisberg, 14 ans et Joël Delpini, 10 ans, ont pris part aux semaines sportives dans des options différentes.

Noémie a participé à son quinzième camp multisports pendant les vacances d'été. La semaine était consacrée à la réalisation d'un spectacle de danse, où elle a eu l'occasion de s'essayer en tant que monitrice: «J'ai apprécié l'expérience, sans pour autant vouloir devenir professeur de danse. Si j'enseigne la danse ce n'est que dans le cadre des camps.»

Nuit en famille

L'adolescente était âgée de huit ans lors de son premier camp multisports. Elle se souvient: «C'est ce qui m'a donné l'envie de danser!» Ces semaines sportives présentent la particularité de laisser les enfants rentrer chez eux, une fois les activités de la journée terminées. «Quand on est petit, ça permet de ne pas quitter les parents trop brusquement. Et maintenant, c'est pratique, j'ai le temps de finir mes devoirs de vacances ou de voir mes amis», commente Noémie. Par ailleurs, les différences d'âge s'avèrent parfois très importantes entre les participants. Un même camp peut regrouper des enfants âgés de 8 ans comme des adolescents de 16 ans. Noémie explique: «Les niveaux sont bien répartis. Les grands s'occupent des petits.»

Les camps multisports se donnent en journée et les enfants passent la nuit à la maison.

Faire du sport avec ses amis

Pour Joël, les camps multisports ne se limitent pas à une seule activité. Il a exercé divers jeux de balle, fait de la plongée et même du judo, sport qu'il pratique régulièrement en dehors des camps. Il en compte une dizaine à son actif: «Ce qui me plaît, c'est de faire du sport avec mes amis.» Il se souvient: «Quand j'étais petit, j'ai découvert le cirque au camp multisports!» En effet, le Service des sports de la Ville de Neuchâtel propose des camps spécialement réservés aux enfants de 4 à 7 ans. Des activités ludiques leur permettent d'acquérir leurs premières bases de coordination et de mobilité.

Prochains camps en octobre

L'été touche à sa fin. Il ne reste plus qu'à attendre impatiemment les prochaines vacances d'automne pour découvrir de nouveaux camps multisports. Ceux-ci se dérouleront du 6 au 10 octobre et du 13 au 17; des places sont encore disponibles!

Anne Kybourg

Les mots croisés de...

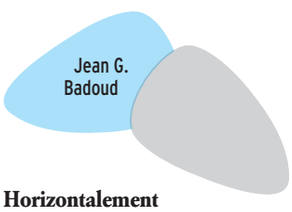

Horizontalement

1. Félicite.
2. Jeune homme accomplissant son service national. Valent mieux que les pleurs.
3. Pan de jupe. Dans tous les jours de la semaine. Demi-lame.
4. Morcelée.
5. Pionnier du design moderne. Bouddha chinois.
6. Ses vapeurs suffoquent. Critère.
7. Rappel flatteur. Inconvenants.
8. Composition musicale de style brillant.
9. Pièces satiriques.
10. Accès. Pièce de charpente.

Verticalement

1. Enfermée.
2. Drame lyrique. Pour interpeller.
3. Stationnement interdit. Parfumait.
4. Physicien allemand ou aviateur suisse. Terme de golf.
5. Baie phonétique. Bateau à moteur. Sigle connu de l'économie européenne.
6. Poète grec primitif. Reine légendaire de Thèbes.
7. Sans motifs.
8. Ville ancienne. Entortillas.
9. Unie. Changement de voix ou de peau.
10. Attendus. Coutumes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3			■		■			■		
4										
5						■			■	
6		■			■					
7				■	■					
8										■
9		■							■	
10								■		

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 23 septembre.**
Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnant **M. Benoît de Pourtalès**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

Solution du problème paru le 3 septembre:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	L	E	C	T	R	I	F	I	E
2	M	E	D	I	R	A	I	E	N	T
3	I	■	U	R	E	E	■	R	■	R
4	S	E	C	O	N	D	E	R	A	I
5	■	P	A	N	T	E	■	E	U	P
6	B	I	T	■	E	R	S	■	G	E
7	R	E	I	S	■	■	U	B	E	■
8	A	U	V	E	R	G	N	A	T	S
9	I	S	E	R	A	N	■	U	T	E
10	T	E	S	S	I	T	U	R	E	S

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Samir Chennit, architecte à Neuchâtel (EC Architectes), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale au chemin de Gratte-Semelle, article 5485 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Lucia Aubry et Monsieur Tiago Cordas.

Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2008, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Thierry De Pourtalès, architecte à Colombier, d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation à la rue de l'Orée, article 6895 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Marylise et Urs Willimann.

Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2008, délai d'opposition.

Demande de Madame Véronique de Biase, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture D. Biancolin & R. Barze), d'un permis de construire pour le maintien de bâtiments scolaires provisoires 21, chemin du Petit-Pontarlier, article 396 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation Les Perce-Neige.

Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2008, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Marie Boillat, architecte à Neuchâtel (Service des parcs et promenades), d'un permis de construire pour la construction d'un abri-tunnel pour la déchetterie communale à la route des Plaines-Roches, article 14276 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Ville de Neuchâtel, section des Travaux publics.

Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2008, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Piscines

Les installations extérieures des piscines du Nid-du-Crô et la piscine-plage de Serrières seront fermées au public **dès lundi 22 septembre à 18 heures.**

Circulation à la Fête des vendanges

Des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement seront prises dans le cadre de la Fête des vendanges. Il est vivement recommandé aux personnes se rendant au cœur de la fête d'utiliser les transports publics. Le badge de soutien de la Fête des vendanges fait office de titre de transport, valable exclusivement sur le réseau TN et les bus TRN du Val-de-Ruz. Pour les trajets en train, un billet spécial est vendu dans les gares CFF et TRN du canton de Neuchâtel.

La police prie les usagers de la route de bien vouloir respecter les restrictions mises en place et faciliter dans tous les cas le passage des véhicules d'urgences et des transports publics. Tous les véhicules en stationnement interdit seront mis en fourrière, aux frais du propriétaire.

Accès aux parkings souterrains

Les cinq parkings couverts situés au centre-ville seront facilement accessibles. L'accès au parking du Seyon sera assuré par la rue des Bercles et la rue de l'Ecluse. L'accès au parking de la place Pury sera possible par le tunnel de Prébarreau et la RC5 ouest. On se rendra au parking de la Gare par la rue des Fahys en venant de l'est, la rue des Sablons, l'avenue de la Gare et le faubourg de la Gare depuis l'ouest. L'entrée au parking de la place du Port ne se fera que par l'est, soit par l'avenue du Premier-Mars. Ce parking étant situé sur le parcours du corso fleuri, il ne sera pas accessible le dimanche de 4 heures à 18h30 environ. Toutefois, il est possible de le quitter jusqu'à 9 heures. Enfin, le parking du complexe de la Maladière sera atteignable en est par la sortie « Maladière » de l'autoroute et au nord par la rue de Gibraltar.

Le vendredi dès 18 heures, le stationnement se fera en priorité dans les parkings de la place Pury, du Seyon, de l'Ecluse, de la Gare, de la place du Port et de la Maladière.

Stationnement sur voirie

Le parcage sera autorisé aux endroits habituels les jeudi 25 et vendredi 26 septembre jusqu'à 17h30.

A l'est, vendredi dès 18h30, samedi dès 13h30 ainsi que dimanche dès la fin de matinée, le parcage est autorisé par la police à partir du parking de la Maladière. Il s'étendra aux secteurs des piscines du Nid-du-Crô, pour se prolonger sur la route des Falaises et éventuellement la route des Gouttes-d'Or. A l'entrée ouest de la ville, il n'y aura pas de zone de stationnement spécifique pour l'événement sur voirie. Les véhicules en stationnement interdit pourront être déplacés et mis en fourrière, aux frais du propriétaire.

Transit

Le trafic de transit pourra emprunter la A5 par les tunnels dans les deux sens durant les trois jours de fête.

Pour le trafic urbain, une déviation sera mise en place du vendredi 26 septembre dès 17h30 à la nuit du dimanche 28 au lundi 29 septembre. Le secteur de l'avenue du Premier-Mars, entre la place Numa-Droz et la sortie du parking du Port, verra une modification des habitudes dans le sens où dès 16h45 des mesures restrictives seront effectives. En effet, le trafic sera limité à 20 km/h et rabattu sur les deux voies centrales afin de permettre le montage des stands. La police conseille vivement de ne plus emprunter cette artère à partir de 16h30 le vendredi 26.

Dès le jeudi 25 septembre à 7 heures et jusqu'au lundi 29 septembre à 6 heures, la circulation sera interdite dans la zone piétonne. Seuls les autorisations de circuler en zone piétonne ainsi que des macarons spéciaux, accordés par la Direction de la police, resteront valables pour des missions spécifiques. Ainsi, les véhicules munis de macarons ad hoc auront accès à la zone piétonne et à l'enceinte de la fête.

Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par Mme Françoise Jeanneret, vice-présidente, au cocktail dînatoire donné en l'honneur des Parlementaires fédéraux, dans la Ville fédérale.

■ Jeudi, le Conseil communal sera représenté par Mme Valérie Garbani, directrice des transports, à la cérémonie officielle de l'inauguration du métro vaudois « M2 », à Lausanne.

■ Vendredi, M. Pascal Sandoz, président, représentera les Autorités communales, au congrès de la Société suisse des juristes.

■ Le Conseil communal a décidé de marquer son soutien par une aide financière de Fr. 5'000.– en faveur des opérations de secours humanitaire entreprises par Caritas, suite aux inondations en Asie.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Béthy et Jean-Pierre Schneeberger-Zbinden, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Marlise et Louis Villars-Allemand, à l'occasion du 60e anniversaire de leur mariage.

L'Atelier DES MUSÉES

Stage de gravure de Noël

L'atelier des musées organise, du 28 au 30 décembre au Musée d'art et d'histoire, un stage de gravure pour adultes.

Sous la conduite de l'artiste-graveuse France Giovannoni, les participants pourront réaliser une eau-forte et une aquatinte, puis s'initier à une troisième technique de gravure à choix (vernis mou, pointe sèche, sucre), ou encore poursuivre leurs recherches personnelles.

Prévoir des habits peu dommages, possibilité de pique-niquer sur place.

Prix Fr. 210.– pour le stage, matériel compris.

- **Renseignements et inscriptions : Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 / fax 032 717 79 19, atelier.musees.neuchatel@ne.ch www.atelier-des-musees.ch**

Programme cinéma pour la semaine du 17 au 23 septembre

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
BANGKOK DANGEROUS
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15, je au ma 15h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Nicolas Cage, Charlie Yeung, James With.
De Oxide Pang.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
MAMMA MIA!
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me 15h30.
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan, Amanda Seyfried.
De Phyllida Lloyd.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
LA FORTERESSE
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
De Fernand Melgar.
Première suisse.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
LOVE GOUROU
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30.
Acteurs: Mike Myers, Jessica Alba, Justin Timberlake.
De Marco Schnabel. Première suisse.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
LE SEL DE LA MER
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 17h45.
Acteurs: Suheir Hammad, Saleh Bakri, Riyad Ideis.
De Annemarie Jacir.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
BATMAN – LE CHEVALIER NOIR
6e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Christian Bale, Maggie Gyllenhaal, Heath Ledger.
De Christopher Nolan.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
INJU, LA BÊTE DANS L'OMBRE
1re semaine. 16 ans, sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Benoît Magimel, Lika Minamoto, Shun Sugata.
De Barbet Schroeder. Passion cinéma.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
MAX LA MENACE
3e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me, ve au ma 15h45.
Acteurs: Anne Hathaway, Terence Stamp, Steve Carell.
De Peter Segal. Derniers jours.

ARCADES — **032 710 10 44**
MAMMA MIA!
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, je au ma 15h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Meryl Streep. Pierce Brosnan, Amanda Seyfried.
De Phyllida Lloyd.

BIO — **032 710 10 55**
NOMAD'S LAND
2e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15, 20h15, je/ve, lu/ma 15h45.
De Gaël Métroz.

BIO — **032 710 10 55**
KUNG FU PANDA
11e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h45.
Acteurs: Dustin Hoffman, Jackie Chan, Lucy Liu.
De Mark Osborne, John Stevenson.

REX — **032 710 10 77**
GOMORRA
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO it s-t fr/all. me au ma 17h30, 20h15.
Acteurs: Salvatore Abruzzese, Gianfelice Imparato, Maria Nazionale.
De Matteo Garrone.

REX — **032 710 10 77**
WALL-E
8e semaine. Pour tous sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Fred Willard, Jeff Garlin, Ben Burtt.
De Andrew Stanton.

REX — **032 710 10 77**
BABYLON A.D.
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Vin Diesel, Mélanie Thierry, Michelle Yeoh.
De Mathieu Kassovitz.
Dernières séances.

STUDIO — **032 710 10 88**
PARLEZ-MOI DE LA PLUIE
1re semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Agnès Jaoui, Jamel Debbouze, Jean-Pierre Bacri.
De Agnès Jaoui. Première suisse.

STUDIO — **032 710 10 88**
STAR WARS : THE CLONE WARS
4e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Dave Filoni.

L'instantané...

... de Stefano Iori

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00. Urgences adultes: tél. 032 713 33 00. Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

ASI – Association suisse des invalides, section du Littoral neuchâtelois (pass. Max.-de-Meuron 6), permanence sociale chaque mercredi après-midi. Les autres jours sur rendez-vous, tél. secrétariat: 032 724 12 34.

ASLOCA Neuchâtel, information et défense des locataires. Consultations sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24, www.asloca.ch

Association culture, excursions, nature (ACEN), M. Ch. Vuillème, président, tél. 032 753 30 73.

Association Lire et Ecrire, cours de base pour adultes de langue française, tél. 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch.

Association des Marchés de l'univers, rue Pierre-à-Mazel 5, tél. 076 564 81 33.

Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue (ANPCD) (rue L.-Favre 27, 2017 Boudry), tél. 079 446 24 27. Permanence familles: les 2e et 4e dimanche du mois de 14h à 16h. Groupes d'accueil: les 1er et 3e mercredi du mois, dès 19h.

Association neuchâteloise pour la médiation familiale (fbg de l'Hôpital 23). Informations et prise de rendez-vous, tél. 032 886 80 15 (heures de bureau, sauf vendredi après-midi).

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, Passage Max-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 21 septembre – Jeûne fédéral

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte cantage J.-S. Bach, cantate N° 82 «Ich habe genug» avec sainte cène.

Temple du Bas: église ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11 à 13h.

«Pèlerinage» œcuménique du Jeûne fédéral: journée d'action de grâce, de repentance et de prière

Objectif 2008 de «Notre Jeûne fédéral»: soutien aux femmes d'Afrique centrale et orientale

1. **Rendez-vous à 13h30**
   Temple de Serrières – méditation (20')
   Marche (55')
2. Etape (14h45):
   Eglise St-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel – méditation (20')
   Marche (25')
3. Etape (15h30):
   Foyer de l'Ermitage – goûter, méditation, offrande du Jeûne (30')
   Marche (par la forêt si le temps le permet) (50')
4. Etape (16h50):
   Chapelle de Saint-Norbert, La Coudre – méditation (20')
   Bus et marche: dp. du Châble 17h24 – arr. Gare 17h31
5. **But** (vers 17h50):
   Basilique de Notre-Dame – office de Taizé à 18h, offrande du Jeûne.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 21. September 10 Uhr, Gottesdienst in Couvet, salle paroissiale, anschl. Kaffeetisch.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h messe; di à 18h, prières communes œcuméniques avec chant de Taizé.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, cél. dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe, Jeûne fédéral, rassemblement œcuménique devant la tour Espacité à La Chaux-de-Fonds.

Publicité

EN SEPTEMBRE... LES PRIX LES + BAS DE L'ANNÉE !

SALON-LIT FINITION SOIGNEE 3.2.1. + ANGLE

LES LEGUMES LES MOINS CHERS DE SUISSE

6.– fr Trainings, pyjamas de marque de 4 à 14 ans au lieu de 39.-

10.-fr Jelaba au lieu de 43.-

15.-fr Pipe narguilé au lieu de 60.-

50.-fr Baskets de marque au lieu de 229.-

MEUBLES DU BATTOIR CASSE-PRIX

MATHOD
Entre Orbe & Yverdon
024 459 17 48
uniquement meubles

.-50 cts salade pommée

YVERDON
Rte de Lausanne 15-17
024 426 70 36
sans meubles

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ

pour l'avenir des enfants

Terre des hommes

021 / 654 66 66

Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Fax 021/654 66 77 • E-mail: info@tdh.ch

Annonce gratuite

aide à l'enfance - www.tdh.ch

La Suisse, l'Allemagne et la Bulgarie seront à l'honneur lors de la parade des fanfares de la Fête des vendanges

En piste pour la parade !

La 83e Fête des vendanges va égayer la ville les 26, 27 et 28 septembre. Confettis, stands de nourriture exotique, vin du terroir, carrousels et musique ! De quoi régaler les papilles gustatives et charmer les mélomanes. Ces derniers pourront d'ailleurs assister à la traditionnelle parade des fanfares le samedi soir dès 19 heures, aux patinoires du littoral. Venus de Suisse, d'Allemagne et de Bulgarie, les ensembles présents pour l'événement présenteront un spectacle tout à la fois musical et visuel. Yann Benoît, président du comité « fanfare et parade » depuis trois ans, nous raconte le déroulement de cette animation au caractère international.

Yann Benoît : « La fanfare de St-Petersbourg n'a pas été autorisée à quitter le pays en raison des tensions internationales. »

Qui allez-vous accueillir cette année pour la parade des fanfares ?

Quatre groupes se produiront aux patinoires du littoral. Notre tête d'affiche est l'Orchestre des forces navales bulgares. C'est un ensemble militaire. Il se produira aux côtés d'une fanfare allemande, la DRK Spielmanns – und Fanfarenzug Rückers, du Showband des Armourins de Neuchâtel et de la Landwehr de Fribourg, corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg.

Comment va se dérouler la parade, cette année ?

Les groupes feront leur entrée dans la patinoire de manière individuelle. Les uns après les autres, ils se produiront durant 15 minutes et offriront au public un spectacle tout aussi acoustique que visuel, en présentant un répertoire très varié. Pour le final, les fanfares se retrouveront toutes en même temps sur la scène. C'est à ce moment-là qu'arriveront Miss Fête des vendanges et ses dauphines. Les groupes joueront également lors du Corso fleuri le dimanche et au cortège des enfants, le samedi après-midi.

Comment avez-vous choisi les fanfares ?

Nous travaillons beaucoup avec un impresario qui sait ce que nous recherchons et peut nous conseiller. Cette année, l'Orchestre de la marine de l'amirauté de St-Petersbourg aurait dû être notre tête d'affiche. Mais en raison des tensions entre la Russie et l'Union européenne, la fanfare a reçu l'ordre de ne pas quitter le pays. Cet ensemble était déjà venu à Neuchâtel, lors de l'Expo.02 et avait offert un spectacle d'un niveau excellent. Heureusement nous avons pu trouver une autre vedette : l'Orchestre représentatif des forces navales bulgares. La fanfare allemande était elle déjà venue il y a dix ans et la Landwehr de Fribourg s'est proposée d'elle-même. Quant au Showband des Armourins, c'est un habitué, nous le prenons tous les deux ans.

Où allez-vous loger les membres des fanfares ?

Les groupes ne réclament pas l'hôtel, ce qui nous permet de faire attention à notre budget. Environ 100 personnes seront logées à la Rouvraie à Bevaix. Quant à la Landwehr de Fribourg et le Showband des Armourins, ils dormiront chez eux. Nous avons trouvé pour les fanfares des commissaires ou guides bénévoles, de préférence bilingues, qui les mèneront aux emplacements où ils sont attendus et s'assureront qu'ils respectent le « timing ». La fanfare de Bulgarie amènera son propre interprète, un professeur de français bulgare.

Combien de personnes attendez-vous aux patinoires du littoral ?

Nous espérons la venue d'un minimum de 2000 personnes. L'année passée, le public a répondu présent mais on aurait pu faire mieux. Cette année, le badge de la Fête des vendanges ne donnera plus la gratuité d'accès à la parade. Il faudra payer dix francs pour les places debout et vingt francs pour les places assises. Mais les amateurs devraient tout de même venir.

Quelle est la notoriété de la parade des fanfares de Neuchâtel ?

Notre parade reste modeste par rapport à celle de Bâle ou d'Avenches. Cependant, elle est relativement connue en Suisse. La Landwehr de Fribourg, par exemple, a demandé à y jouer parce qu'elle en avait entendu parler.

Comment voyez-vous l'édition 2008 de la parade ? Avez-vous des appréhensions ?

L'édition 2008 s'annonce très positive. Je ne crains qu'une chose, l'état de la patinoire ! Depuis que le HC Young Sprinters est monté en ligue B, le nombre d'entraînements a augmenté et il y a de la glace en permanence sur la patinoire. L'année passée, nous avions disposé des planches sur le sol mais ces dernières avaient gelé à cause de l'humidité et le sol était devenu très glissant. Nous avions dû faire venir des chauffages de toute urgence. Cette année, le propriétaire de la patinoire devrait chauffer un peu à l'avance et tout devrait bien se passer.

Pourquoi ne pas organiser la parade des fanfares dans le stade de foot, comme cela se faisait autrefois ?

Il est vrai que l'affluence a légèrement diminué depuis que la parade se déroule aux patinoires. Mais l'utilisation du nouveau stade requiert certains investissements. Nous devrions notamment recouvrir la pelouse. La vue est certes beaucoup plus jolie au stade mais nous ignorons ce que ça pourrait donner au niveau

acoustique. A l'avenir, si la pose de planches et l'installation de chauffages se révèlent presque aussi onéreuses que la location du stade, nous y réfléchirons ! L'année prochaine, nous essaierons déjà d'améliorer la décoration et d'installer des gradins. Nous avons aussi fait un effort au niveau de la décoration pour l'édition de cette année. Les publicités notamment, ont été enlevées.

Laure-Anne Pessina

- www.fete-des-vendanges.ch
  Vente de billets : Tourisme neuchâtelois, tél. 032 889 68 90 (du lun. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sam. de 9h à 12h).